



TOURISME, TRANSPORT

## Les Navettes Estivales d'Envibus sont de retour !

Jusqu'au 1er septembre 2024 inclus, les navettes estivales vous déposent gratuitement aux pieds des plages et circulent sur les communes de Biot, Golfe-Juan et Villeneuve Loubet !

*Publié le 08 juillet 2024*

Les navettes estivales sont accessibles gratuitement, c'est-à-dire sans titre de transport, et circulent tous les jours, week-ends et jours fériés inclus !

**Des services spéciaux en soirées** sont proposés pour les **nocturnes d'art de Biot** et les **soirées gourmandes et musicales de Villeneuve Loubet** !

Les services spéciaux de la navette de Villeneuve Loubet ne desservent pas Biot.



Retrouvez les fiches horaires des Navettes sur [www.envibus.fr/le-reseau/lignes-urbaines](https://www.envibus.fr/le-reseau/lignes-urbaines) [↗](#);

Tous les jours, week-ends et jours fériés,  
du 8 juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2024

# NAVETTES ESTIVALES

en libre accès ! (sans titre de transport)

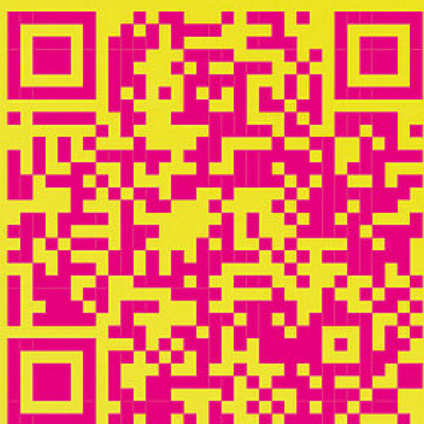


**BIOT** de 10h30 à 21h30  
et jusqu'à minuit les soirs des Nocturnes d'Art de Biot

**GOLFE-JUAN** de 8h à 19h

**VILLENEUVE LOUBET** de 9h à 20h30  
et jusqu'à minuit les soirs des Soirées gourmandes et musicales

ITINÉRAIRES ET HORAIRES



OU EN TÉLÉCHARGEMENT SUR  
[envibus.fr](https://envibus.fr)



Envibus



Envibus Ticket

